

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAÎSSANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Etranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : MONARCHIE, *Pierre Marcel*. — BULLETIN POLITIQUE — A TRAVERS LA SEMAINE. — LA LIBERTÉ ÉLECTORALE, *L. Ducuryl*. — UN EXAMEN DE LANGUE ÉTRANGÈRE, *J. G.* — LES PROCHAINES ÉLECTIONS, *F. C.* — LA FRANC-MACONNERIE, VOILA L'ENNEMI, *Nemo*. — HISTOIRE POPULAIRE DE LYON, *Joseph Véry*. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, *F. C.* — MALAISE GÉNÉRAL, *Augustin Remy*. — CONCERTS BELLECOUR, *L. S.* — VARIÉTÉS, *Antoine François*. — MARCHÉS, *Thur. Lep.* — FEUILLETON, *Charles Deslys*.

LA MONARCHIE

Au moment où se préparent les élections qui doivent décider de l'avenir même de la France, il conviendrait d'établir un parallèle détaillé entre la République et la Royauté.

Ce n'est pas une chose qu'on puisse faire en un modeste article de journal ; il y faudrait un livre, des livres. Je me contenterai donc de quelques vues générales de bon sens.

Un fait acquis aujourd'hui, c'est que la République, en France, n'est autre chose que la franc-maçonnerie.

La discussion serait inutile. c'est évident.

Insister serait superflu : ce seul fait suffit pour que tout croyant soit l'ennemi de la République.

Mais si la République est nécessairement anti-religieuse, il s'ensuit qu'elle est antisociale et anti-patriotique.

Les faits sont encore là pour le prouver.

La République, c'est la porte ouverte à toutes les ambitions démesurées et inavouables, c'est l'envahissement du pouvoir par les nullités bavardes et encombrantes, par les ratés de toutes les professions qui se mettent à faire de la mauvaise politique, parce qu'ils ne savent rien faire de meilleur.

On s'en est assez senti ! Je n'irriterai pas la plaie en la soudant. Chacun de nous en connaît la profondeur et la gravité.

Je ne m'attaque pas ici seulement aux hommes qui nous gouvernent, ils sont les produits naturels du régime ; avec le même régime d'autres ne vaudraient pas mieux. C'est à la forme gouvernementale elle-même, à la République en tant que République que je m'en prends.

Ce qui caractérise cette forme, c'est l'instabilité, la variabilité même, le sacrifice de l'avenir au présent.

Avec la République, des ministres improvisés (comme si l'on pouvait s'improviser ministre !), nommés par une cabale, sont renversés de même. A peine ont-ils le temps de prendre connaissance des affaires courantes et de mettre en place quelques petits cousins.

Ils savent qu'ils ne sont là que pour quelques jours, et ils agissent en conséquence. Le présent seul les préoccupe ; l'avenir ne les touche pas. L'avenir est à d'autres ; que leur importe ses difficultés. On leur a laissé une situation embrouillée ; ils n'ont pas le temps de l'étudier. S'ils y touchent, c'est pour l'embrouiller davantage. Ils laissent à d'autres le soin de la débrouiller ; mais ces autres n'arriveront jamais en temps de République, car les successeurs seront semblables à leurs prédécesseurs.

Voilà le résultat de ce parlementarisme la ruine des nations. Le parlementarisme, produit incestueux de l'orgueil et de l'insubordination, et qui ne peut jamais favoriser que les médiocrités, les intrigants, les flatteurs de la populace.

Au contraire, la Monarchie, faite pour

durer, songe au lendemain. De là, un esprit de suite, de prévoyance, d'économie, de sagesse, parfaitement inconnu des républicains qui passent. Non contente d'utiliser les meilleurs génies qu'elle rencontre, elle songe à former des hommes pour l'avenir, parce qu'elle en a le temps.

Un seul exemple fera comprendre l'abîme qui sépare la Monarchie de la République, à ce seul point de vue.

L'avenir de la France est en Algérie. Qu'on fonde des banques coloniales, comme les Allemands, des comptoirs, des bazars sur notre sol africain ; qu'on y protège surtout l'agriculture, qu'on s'y occupe sérieusement de colonisation, et la France s'enrichira peu à peu des ressources de sa riche colonie.

Il y avait de sages et importantes réformes à faire dans nos méthodes de colonisation ; A ces sages réformes, à cette lente organisation, qui auraient pu un jour ramener la prospérité, la République a préféré sa ruineuse expédition du Tonkin. Pourquoi ? Parce qu'elle n'a pensé qu'au présent, et que le présent demandait du bruit pour détourner l'attention publique du budget et de la ruine générale.

La colonisation en Algérie eût été une œuvre de temps, de prévoyance, exigeant un travail sérieux, sans éclat, et dont les résultats ne se seraient fait sentir que dans un avenir plus ou moins éloigné, à une époque où les hommes du jour auraient disparu. Conclusion : on n'y a pas même pensé.

La Monarchie, elle, songeant à l'avenir, étant obligée d'y songer dans son propre intérêt, n'aurait pas été au Tonkin, mais, en revanche, aurait organisé nos colonies.

Elle eût fait le bien où la République a fait le mal : là est toute la différence.

Voilà pour un point spécial. Combien n'en aurions-nous pas d'autres à discuter ?

Que dirons-nous, par exemple, des alliances, en temps de République ? Est-ce la famille de M. Grévy qui nous a créé beaucoup d'alliances ? Combien a-t-il d'ascendants, de descendants ou de collatéraux alliés aux familles princières de l'Europe ?

Sans doute, M. Grévy compte sur l'amitié de princes étrangers, ne pouvant prétendre à leur alliance. Mais alors je me demande combien la cour de M. Grévy attire d'hôtes royaux ; combien d'héritiers de trônes viennent se former aux nobles usages, à l'antique urbanité française, dans les salons de M. Grévy ! Oui, combien M. le président de la République a-t-il créé d'amis à la France (à défaut de parents) parmi les grands princes de l'Europe ?

Mais je m'arrête ; le parallèle est trop écrasant pour la République. Je m'arrête pour en conclure que si nous continuons encore, l'espace d'une législature, l'essai d'une république quelconque, fût-ce celle de M. Clémenceau, nous sommes perdus.

Seule, la Monarchie française et chrétienne peut nous sauver et rendre au pays, avec la gloire du passé, la force et la prospérité.

Le peuple désabusé le comprend à la fin, et c'est pourquoi nous ne devons pas nous dire simplement conservateurs, mais nous dire fièrement, carrément, et cela bien haut, ce que nous sommes : *Monarchistes*. Ce titre ne peut que nous attirer les sympathies de tous et fera notre honneur et notre succès.

PIERRE MARCEL.

BULLETIN POLITIQUE

La Chambre a commencé la discussion du budget de 1886, à laquelle elle procède avec une rapidité que les députés ne mettent certainement pas à la gestion de leurs intérêts personnels. Les millions succèdent aux millions, et comme la chaleur est pénible, et rendrait les discours fatigants, on vote tout sans examen, pressé qu'on est de se débarrasser plus vite et de commencer plus tôt les vacances.

Pauvre France ! on l'a répété à satiété que le grand avantage du régime parlementaire était le contrôle sérieux et exact des dépenses publiques et l'examen consciencieux de chacun des articles du budget et voilà qu'en quinze jours on bâcle, c'est le mot, un budget de quatre milliards sans la moindre contestation, et les contribuables devront payer sans murmurer les sommes votées si follement par nos législateurs.

Reconnaissons pourtant à l'actif de la Chambre qu'elle a rétabli sur la demande du ministre de l'instruction publique et des cultes un crédit de 100.000 fr. à titre de subvention au clergé français en Algérie et en Tunisie.

Il est vrai que le ministre s'est cru obligé de déclarer qu'il y allait là d'un intérêt politique plus que d'un intérêt religieux. C'était une manière d'amadouer la gauche de la Chambre. Peut-être même la proposition avait-elle surtout un but électoral. Qu'importe les motifs ? Nos députés ont fait preuve de sagesse une fois par hasard, il est bon de le signaler.

On ne sait toujours rien de précis sur la date des élections, que le gouvernement juge bon, paraît-il, de cacher le plus longtemps possible. Mais il est certain qu'un grand désarroi règne dans le camp républicain, et que la lutte entre opportunistes et radicaux promet partout d'être chaude. Les jalousies et les rancunes dissimulées jusque-là vont s'étaler au grand jour, et il ne serait pas impossible aux conservateurs de se glisser entre les deux adversaires.

Le XIX^e Siècle signale avec inquiétude ce danger à ses lecteurs, en constatant que la confusion règne partout, et il adjure ses corréligionnaires de s'entendre et de s'unir pour résister aux réactionnaires.

Qu'on ne répète donc plus que nous sommes trop divisés pour agir, qu'il n'y a pas unité d'action, et que nous sommes voués d'avance à la défaite. Si quelques divergences de vues séparent les différents groupes du parti conservateur, les républicains de leur côté sont en proie à des discussions plus graves encore, et nous voyons les socialistes eux-mêmes se déchirer entre eux et ne pouvoir se mettre d'accord sur les candidatures du général Eudes ou du citoyen Patenne.

Des appétits à assouvir, des ambitions à satisfaire, voilà en effet le seul objectif de la plupart de nos adversaires, et tout naturellement sur un pareil terrain, l'intérêt de l'un exclut celui de l'autre. Tout est sujet à mésintelligence et à dispute.

Nous, au contraire, nous combattons pour le maintien de principes admis et respectés par tous, nous voulons que la religion reprenne dans l'Etat la place qui lui appartient, nous voulons que la liberté de chacun soit au-dessus des atteintes d'une autorité despotique, nous voulons une administration financière prudente et sage qui ne gaspille pas l'argent de la France comme à plaisir ; nous voulons enfin une politique extérieure ferme et patriotique, qui ne lance pas le pays dans des aventures ruineuses, et ne compromette pas notre honneur et nos armes pour permettre les spéculations de quelques financiers véreux.

De quelque nom qu'on nous décore monarchistes, bonapartistes ou conservateurs, nous sommes tous d'accord sur ces points fondamentaux. Il nous suffit pour cela d'être chrétiens et vraiment Français. Voilà pourquoi l'union nous

est plus facile qu'aux républicains, et voilà pourquoi il ne faut pas redire sans cesse qu'il n'y a rien à faire. C'est au contraire le moment d'agir, et jamais peut-être ne s'est-il présenté plus favorable. Sachons profiter des fautes de nos adversaires, évitons les écueils où ils sont tombés, et la victoire pourra nous appartenir.

X.

A TRAVERS LA SEMAINE

Tissage lyonnais. — Après des réunions successives, des menaces même, une grève des ouvriers tisseurs paraissait imminente, cependant en suite de nombreux pourparlers, et de quelques concessions mutuelles, il s'est produit une certaine détente qui peut faire espérer une conciliation entre les deux partis.

Doctorat. — Un avocat à la Cour d'appel de Lyon, M. L. Chardiny a soutenu brillamment sa thèse pour le doctorat devant la Faculté de droit de notre ville. Mais ce qui est à remarquer à l'honneur du candidat, c'est cette réception avec cinq boules blanches et un éloge spécial.

Dordogne. — Les électeurs conservateurs de Sorques ont remporté dimanche dernier un succès éclatant pour les élections municipales. La liste conservatrice a passée tout entière avec 340 voix sur 536 votants.

Quelle prudence ! — Les opportunistes ont tellement conscience de leur impopularité qu'ils ne se présentent pas au pays sous leur nom et se déguisent en radicaux. C'est ainsi que les journaux nous font connaître la constitution à Paris d'un comité électoral s'intitulant : « L'alliance républicaine des comités radicaux progressistes de la Seine. » Tant d'épithètes peuvent faire croire que c'est une machine radicale. Point du tout ; c'est tout bonnement sous la présidence de M. Tolain, un comité opportuniste que dénoncent ce matin les feuilles vraiment radicales.

Esprit du « Voltaire ». — Ce journal, dans un de ses derniers numéros, nous annonce que les églises de Notre-Dame, Saint-Eustache, Saint-Sulpice, les caves du Sacré-Cœur, c'est le *Voltaire* qui parle, et généralement toutes les grandes églises de Paris sont assez suivies ces jours-ci.

Vous concluez peut-être de cela, amis lecteurs que la foi n'est pas morte comme nos ennemis le disent. Erreur, là n'est pas le secret de cette affluence dans les églises ; le *Voltaire* nous le dit nettement.

« Si le Parisien va dans les églises, c'est tout simplement parce qu'il y fait plus frais qu'ailleurs ! »

O bêtise humaine, que tu comptes d'adeptes dans ce monde.

Prudence et sagesse. — Après des désordres graves dont la ville de Gènes a été le théâtre, Mgr l'Archevêque de Gènes adresse aux fidèles catholiques, une lettre qu'il termine par ces mots : « Puisse un événement si désastreux servir à ouvrir les yeux de tant d'hommes illusionnés sur les desseins de la secte et de ceux qui la protègent. Soyez des catholiques purs et simples ; n'abandonnez pas un iota de vos principes ; maintenez-vous fermes en vos sentiments ; rappelez-vous qu'il n'y a de conciliation d'aucune sorte entre la lumière et les ténèbres, entre le Christ et Bélial. »

Ferry-Télégraphe. — L'ex-ministre avait fait établir un fil télégraphique jusqu'à sa maison de campagne, et voilà que l'administration du télégraphe vient de le faire enlever.

Il y a même des mauvaises langues qui disent, mais je n'en crois rien, que le ministre Brisson aurait attendu, pour que le coup soit plus sensible, le moment où le Grand Homme est à Saint-Dié. M. Ferry se montre très affecté de cette marque de déchéance.

Une question. — On n'a certainement pas oublié qu'au lendemain des scènes du Père-Lachaise, les ministres de la R. F. avaient fait annoncer avec fracas qu'ils allaient saisir immédiatement la Chambre d'un projet de loi sur les cris et emblèmes séditieux.

Or, trois semaines se sont écoulées depuis cette pompeuse annonce, et le fameux projet de loi n'est pas encore sorti du portefeuille de M. Allain-Targé.

Le drapeau rouge aurait-il donc perdu, aux yeux de nos gouvernants, sa signification si-nistre depuis la nomination du citoyen Urbain, l'ex-membre de la Commune de 1871, à la si-nécure d'inspecteur de l'affichage municipal ? Ou plutôt le ministère Brisson ne rengainerait-il ainsi son ex-indignation contre les incendiaires de Paris et les fusilleurs d'archevêque que par peur de contrarier quelque alliance électorale contre l'ennemi commun, le parti conservateur ?

Espagne. — L'épidémie de choléra qui sévit en Espagne, continue à faire de nombreuses victimes. 526 décès dans une seule journée. La province de Valence est la plus éprouvée.

Nécrologie. — Une honorable famille de notre ville vient d'être cruellement frappée par la mort d'un jeune officier de l'armée de Lyon.

M. Granjon revenait du Grand-Camp lorsque sa monture vint à s'abattre, et entraîna son cavalier qui reçut à la tête plusieurs coups de sabots.

Le malheureux lieutenant succombait quelques heures après entouré de ses parents et de ses amis.

Histoire des locutions. — Savez-vous d'où vient l'expression « Couper dans un pont ou dans le pont ? » Pour comprendre cette locution, qui est du vocabulaire des tricheurs aux cartes, il faut savoir, dit le *Musée des Familles*, que le pont est un bouclage du jeu disposé de manière à ce que la coupe du partenaire, quand il joue sans méfiance, se fasse sur un point qui doit donner l'avantage au tricheur. Couper dans le pont signifie donc « se prêter sans s'en douter, à une manœuvre dont doit profiter celui qui en provoque l'exécution. »

Dans notre prochain numéro portant la date du 11 juillet c'est à dire un mois après nos fêtes splendides du Pèlerinage, nous donnerons sous le titre : **SOUVENIRS RÉTROSPECTIFS DE PARAY-LE-MONIAL**, notre visite au Musée Eucharistique.

La Liberté Électorale

Les électeurs véritables amis de leur pays doivent se féliciter des hostilités permanentes anti-cléricales qui s'accroissent toujours davantage de la part de nos gouvernants à tous les degrés.

Si, en effet les électeurs veulent se rendre compte de la conduite et des sentiments des représentants à qui sont confiés les intérêts de la France, aucune illusion ne peut leur rester. La nécessité de renverser une représentation nationale telle que celle qui nous opprime ne peut plus être douteuse. Tous les masques sont tombés, on sait au moins quels ennemis sont en présence.

Voici en effet un nouveau coup de force de la majorité parlementaire. La Chambre des

députés n'aurait pas agi autrement que vient de le faire le Sénat.

L'élection sénatoriale du département du Finistère a été annulée et c'est en masse qu'on a procédé ! C'est la violence qui continue à s'accroître contre tout ce qui n'est pas républicain.

Les sénateurs élus étaient conservateurs, en fallait-il davantage pour les frapper d'ostracisme ?

Quel a donc été le vice radical de cette élection ?

Le clergé aurait exercé une pression telle que tout candidat républicain est resté sur le carreau. A-t-on demandé et ordonné une enquête ? Cette mesure aurait pu faire découvrir la vérité trop éclatante en faveur de l'indépendance et de la sagesse des électeurs du Finistère. Au moins, des faits précis, positifs, ont-ils été articulés ? Non certes, c'est toujours l'influence cléricale traduite en pression que les vaincus signalent comme ayant vicié les opérations électorales. Singulière liberté que celle dont la République se fait tant l'honneur de protéger. Ce qui vient d'avoir lieu au Sénat est vraiment honteux. Si quelquefois des élections partielles ont été critiquées et annulées après discussion publique, on en revient de tout semblant d'impartialité et de recherche de la vérité, ces procédés ne sont plus de mise dans le clan républicain : Exécuter ses adversaires en masse c'est suivre les traditions révolutionnaires. N'est-ce pas ainsi qu'ont procédé les ancêtres de nos maîtres actuels envers les victimes de la Terreur ?

Après de telles violences osera-t-on encore reprocher à la monarchie les coups d'État ? Mais la République, malgré ses prétentions de ne régner que par la loi, ne vit que de coups d'État pratiqués contre les droits et les intérêts les plus légitimes.

D'ailleurs, quel rôle les républicains veulent-ils imposer au clergé catholique ? Les prêtres sont encore des citoyens, quoiqu'on veuille les réduire au rôle d'ilotes qui n'auraient pas même le droit de vivre comme tout le monde. Ils sont électeurs. Ils ont un intérêt égal à celui de tous les autres Français. Or il y a aujourd'hui un intérêt dominant qui est sans cesse combattu, c'est l'intérêt religieux. La secte régnante veut à tout prix que le catholicisme périsse, et c'est par tous les éléments de destruction qu'elle le combat. Amoinir la modeste situation des curés créanciers de l'État, supprimer la subsistance aux vicaires. Réduire à l'impuissance le recrutement du clergé, en supprimant successivement toutes les ressources budgétaires affectées au service du culte. Tout cela est anéanti en invoquant le respect du Concordat dont l'esprit comme la lettre sont violés à chaque session parlementaire.

La suppression d'une modique somme réclamée pour le clergé d'Afrique est de nouveau confirmée. Le cardinal Lavignerie va donc être obligé de vivre d'aumônes ; et pourtant l'influence française exigerait que son véritable représentant aux yeux des musulmans ne fût pas réduit à la misère par un gouvernement qui prétend exercer le Protectorat en Tunisie et au Tonkin. Ces haineux sectaires ne comprennent ni la dignité française ni les intérêts du pays.

Eh bien ! en présence de ces prétendues économies budgétaires par ces interminables et stupides violences, on voudrait interdire au clergé son action, on tolérerait un vote discret de sa part, le prêtre serait un électeur nominal. Nous osons affirmer que la question

d'être et de ne pas être impose à tous catholiques, non seulement aux fidèles, mais au clergé, le droit et le devoir de tous les citoyens, d'user de toute leur influence pour faire triompher les élections conservatrices.

Les républicains laisseraient champ libre à tous les mastroquets au moment des élections, et l'électeur catholique, les prêtres qui ont un intérêt supérieur à tous les autres intérêts, celui de la conservation de la foi et du salut de la France, seraient interdits. Contre cet arbitraire, qu'ils avisent donc au moment des élections avec énergie et persistance.

L. DUCURTYL.

Un Examen de Langue Étrangère

SUR PAR DES ÉTUDIANTS DE QUATRE A NEUF ANS

Que de choses utiles passeraient inaperçues, ignorées même du public si la presse n'avait soin de les divulguer et ne s'en faisait en même temps un devoir et un plaisir !

Ces jours-ci se passait dans le local d'une école enfantine de Bellecour, une petite fête de famille. Des enfants, dont l'âge variait de quatre à neuf ans, étaient réunis pour subir un examen en public. Un examen en public à cet âge ! Mon Dieu ! oui. Et un de nos professeurs le plus en vue n'a pas dédaigné de venir présider le jury d'examen, afin de rendre compte, *de visu audituque*, de ce que l'on peut obtenir d'intelligences si jeunes, dans l'étude d'une langue vivante.

Les questions, faites tantôt en français, avec réponses en anglais, tantôt en anglais avec réponses en français, portaient sur près de deux mille mots ! Oui deux mille mots dont, bien sûr, plus d'un, eût embarrassé un hachelier. C'était plaisir de voir ces bébés détailler par le menu toute une maison depuis la girouette jusqu'à la cave. Pour eux un mur n'est pas simplement un *wall*, non ils y trouvent les *pierres*, le *mortier* qu'ils décomposent en *sable*, *chaux* et *eau*. Ils n'oublient pas non plus le *maçon* qu'ils habillent de la tête aux pieds : *e brave enfant de l'Aut- vergne* ils le nourrissent bien, ma foi ! *boeuf*, *mouton*, *cafés*, *volaille*, *poisson*, *pâtisseries*, *vins* de toutes sortes, rien n'est oublié de ce qui peut faire le bonheur de ce pauvre homme !...

La maison construite, on la meuble si bien que ce n'est pas moi qui voudrais avoir à payer la facture. Mais l'espace me manque pour tout raconter.

La séance s'est terminée par des projections illustrant les aventures de notre vieil ami à tous, *Robinson Crusoe*, aventures dont les enfants écoutent le récit, avec cet enthousiasme que, hélas ! ils n'auront plus à quatre-vingts ans.

Madame Deport qui, par les résultats merveilleux qu'elle vient d'obtenir, a conquis une place distinguée parmi les professeurs lyonnaises, s'est pourtant souvent trompée ; elle s'est même trompée si souvent que j'ai flairé une ruse bien familière à certain professeur de ma connaissance. Mais il fallait voir avec quelle *furia francese* les petits bambins relevaient les erreurs de leur professeur, et comme ils étaient joyeux de corriger leur maîtresse, dont la confusion était trop bien jouée pour être sincère ! Il y avait de la vanité dans votre confusion Madame ; oui, de la vanité dans votre feinte ignorance. Mais peut-être y avait-il aussi un peu de vanité chez ces petites fillettes portant si gracieusement de charmantes toilettes. S'il y en avait, que la maman qui n'était pas fière de son enfant, lui jettât la première et la plus grosse pierre.

Si tout le monde me promet de garder le secret aussi bien que moi, je dirai que Madame Deport, encouragée par ce grand succès, a l'intention d'établir au centre de Lyon une institution pour jeunes filles qui deviendra une maison d'éducation modèle, par la hardiesse et la nouveauté de ces modes d'enseignement.

J. M. G.

Les Prochaines Élections

Le combat électoral qui doit prochainement avoir lieu ne sera pas une bataille décisive. Républicains et conservateurs de toutes nuances n'ont pas encore suffisamment aguerri leurs troupes ni préparé leurs munitions. La lutte sera grande probablement, mais ses résultats ne doivent pas être définitifs. Est-ce à dire qu'il y a à cette heure, entre les Français, un *casus belli*, une séparation d'intérêts. La nation est-elle divisée en deux fractions, ou deux factions. Hélas ! il est impossible de se faire illusion. Le pouvoir, la direction des affaires, la vie morale, intellectuelle, financière, individuelle et commerciale du pays, depuis la création du suffrage universel, dépendent en grande partie de nos députés. La Chambre de ces représentants du peuple est divisée en deux parties ; la majorité et la minorité. Les premiers sont les républicains, les autres, sont les conservateurs. Encore une fois, les nuances importent peu.

La majorité vote pour le gouvernement avec un ensemble admirable ; il y a même, dit-on, des députés qui votent deux fois. Toutes les mesures néfastes qui ont réduit la France à l'état misérable où elle se trouve actuellement ont été votées par la majorité. Nous avons lu attentivement, depuis ces cinq dernières années, les tableaux comparatifs des votes à la Chambre des députés. Il serait fastidieux pour nos lecteurs de transcrire ici les chiffres officiels et irrécusables, enregistrant les votes ineptes et serviles d'une majorité vendue au pouvoir.

La minorité a été perpétuellement écrasée en vertu de l'axiome fameux : *La force prime le droit*.

Cependant, les fautes accumulées par les divers ministères qui se sont succédés, sous la présidence de l'illustre tueur de lapins Jules Grévy, ont réveillé l'apathie, remué le sang des Français de la province ; et les électeurs fatigués d'être la dupe des farceurs auxquels ils ont donné leurs suffrages, se demandent, à l'heure qu'il est, s'il n'aurait pas quelque chose à faire de mieux, que de nommer des députés, qui leur font beaucoup plus de promesses qu'ils n'en tiennent.

Les hommes du pouvoir eux-mêmes, sentant bien que la confiance inspirée d'abord par leur programme, diminuait visiblement, cherchent la pierre philosophale du succès électoral. Du scrutin nominal au scrutin de liste, ils font la navette, inquiets des résultats probables, ils ajournent, annoncent ou précipitent la date des élections. Attendant un événement qui puisse favoriser leurs projets, une victoire qui n'arrive pas, ou une faute que leurs adversaires se gardent bien de commettre, ils tiennent en suspens les électeurs. Pendant ce temps-là, la prospérité commerciale quitte les rives de France, et passant les Alpes, le Rhin ou l'Océan, va porter ses bienfaits aux peuples mieux assis et plus tranquilles. Pas d'illusion possible. La crise industrielle tient moins aux questions théoriques de travail et de capital, qu'à l'incertitude sociale entretenue par les faux républicains du pouvoir. Et j'appelle incertitude sociale, ce malaise universel né de lois injustes, de persécutions systématiques, de fautes gouvernementales tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, dont le régime actuel nous afflige depuis ces dernières années.

De plus, un autre élément d'inquiétude s'ajoute aux craintes républicaines. Ce sont les résultats partiels obtenus dans plusieurs villes

— 5 —

DRUMETTE

PAR CH. DESLYS

Une après-midi, le village fut mis en éveil par le bruit du tambour. C'était l'avant-garde d'un régiment qui rejoignait l'armée des Alpes.

A la suite, le modeste équipage de la vivandière. Elle en descendit avec une jeune fille, vêtue comme elle, et qui sans doute était son adjointe.

Un jeune sergent lui offrit le bras, et, sans hésiter, se dirigea vers la ferme.

Jacques Guichard et sa femme, les enfants, les serviteurs, attirés par la curiosité, se tenaient avec eux sur le seuil.

Ces cris ne tardèrent pas à se faire entendre : — Jean-Marie ! Claudine !

Elle était déjà dans les bras de sa mère.

— Eh ! oui, s'expliqua le sergent, je n'ai trouvé que ce moyen-là pour l'arracher de là-bas, pour la ramener au pays.

Puis, avec un regard sur l'assistance :

— Mais, fit-il, je ne vois pas Claude ?

— Où donc est la demoiselle ? ajouta Claudine.

— Chut ! fit le sergent.

On entra dans la ferme et, portes closes, des renseignements s'échangèrent, bientôt suivis de toutes sortes d'exclamations anxieuses...

— Que sont-ils devenus ?... Pauvres enfants ! Les reverrons-nous jamais !

Jean-Marie Guéret, dissimulant sa propre inquiétude, s'efforça de les calmer, de les rassurer :

— Ce n'est qu'un retard. Ils arriveront à leur tour, et bientôt !... Mais faites excuse... le devoir me réclame pour régler la halte.

Il s'éloignait, Claudine le retint, et, s'adressant à ses parents :

— Mon père, ma mère, leur dit-elle, c'est grâce à Jean-Marie que je vous suis rendue... Je demande, pour sa récompense, qu'il vous embrasse... et moi aussi.

Nous laissons à penser l'empressement du sergent.

— Pour lors, conclut-il en appuyant ses moustaches sur les joues rougissantes de la promise, qu'il avait si bravement gagnée, pour lors ce sera comme qui dirait le baiser des fiançailles... Plus tard le conjugo, quand la patrie, à son tour, sera hors de danger.

Et, non sans une larme de joyeux orgueil, il disparut.

Le régiment arriva vers le soir. A l'entrée de la nuit, l'arrière-garde.

A la lueur des torches dont s'éclairait la marche,

on distinguait dans les rangs un brancard porté par deux soldats.

— Quelqu'un des nôtres s'est donc blessé ! demanda Jean-Marie à l'un de ses collègues.

— Non, répondit le camarade, c'est une rencontre. Au croisement d'un chemin de traverse, nous y avons entendu des cris, une cariole renversée, le cheval abattu, le conducteur, un tout jeune garçon, appelé au secours pour sa sœur malade, mourante, et que précisément il ramenait ici... Pour quiconque sait apprécier le soldat français, le reste se devine...

Sur le brancard, approchant en pleine lumière, Jean-Marie reconnut Mlle de Drumette, pâle comme une morte, et près d'elle, debout, Claude.

— Cette fois, à la ferme, la joie fut complète. On se retrouvait enfin tous ensemble.

Et cependant la demoiselle semblait bien malade. Après une longue syncope, lorsque ses paupières se rouvrirent, le regard qu'elle promena sur tous ceux qui l'entouraient parut avoir quelque chose d'inconsistant, d'égaré. Avait-elle perdu la raison ?

Tout à coup elle aperçut agenouillée devant elle, sa regrettée compagne. Un cri s'échappa de ses lèvres.

— Claudine !... Ah ! je te retrouve donc enfin, ma chère Claudine !

Elle l'avait reconnue, celle-là, On la vit renaître sous les marques de l'amitié qu'elles se prodiguaient.

Un instant plus tard, dans la grande salle, il ne

restait plus que les hommes, y compris le sergent, qui venait d'opérer sa rentrée.

— Avance au rapport ! dit-il à Claude.

Et dès qu'il l'eut entendu :

— Bravo ! lui dit-il, pour ta première campagne !

Elle est d'un heureux augure quant aux subséquentes, car tu revêtiras l'uniforme à ton tour... et, par le temps présent, futur beau-frère, c'est à l'abri du drapeau que doivent se ranger tous les gens de cœur !

Le lendemain Claude fit la conduite à Jean-Marie, qui paraphrasa cette belliqueuse exhortation tant et si bien que le soir, comme on demandait au jeune gars :

— Eh bien ! que vas-tu faire ici maintenant ?

— Moi ! répondit-il, je vais me dépêcher de grandir et de m'instruire pour qu'on me trouve digne d'être soldat !

VII

Nous résumerons l'année suivante.

Mlle de Drumette, sous la douce influence du pays natal, a recouvré la force et la santé. Elle redevenait charmante.

Rien de touchant comme sa reconnaissance, comme son amitié pour Claudine et pour Claude.

(A suivre)

de province, dans des élections aux Conseils généraux et au Sénat. Les conservateurs ont acquis plusieurs sièges; la minorité ne s'en targue pas trop; mais la majorité tremble que ce mouvement de réaction ne s'accroisse. De fait, il y a beaucoup d'électeurs dont les yeux se dessillent, et pour qui maintenant les mots sonores de *liberté* et de *république* ne sont pas des compensations suffisantes au mauvais état des affaires, et aux crises industrielles.

Plus d'un collège électoral balayera prochainement les pantins dont J. Ferry tenait la ficelle. Mais encore une fois, l'épuration ne sera pas complète. Nous sommes même persuadés que dans beaucoup d'endroits, et dans les grandes villes spécialement, le niveau intellectuel des députés à élire dépassera notablement l'incapacité révoltante des anciens élus du peuple. Il y aura moins de médecins et d'avocats à la Chambre.

Il est à souhaiter qu'il y ait plus d'hommes d'affaires que de politiciens. La banqueroute nous menace, la guerre de la Chine suture à la nation beaucoup de sang et d'argent; le commerce demande d'autres traités; le socialisme rugit dans tous les clubs de Paris et de la province.

De tels maux, une situation si difficile ne pourront avoir une heureuse issue avec les saltimbanques et les paltoquets qui nous servaient de députés. J'entends les députés de la majorité, les seuls responsables de nos malheurs, puisqu'eux seuls gouvernaient et gouvernent encore.

Les vrais meneurs de la République le sentent bien, et ils provoqueront avec succès sans doute, dans les grands centres surtout l'élection d'hommes intelligents, capables de discuter des lois et dignes d'estime. Mais ces nouveaux députés, préférables sans doute aux Monteilhet et aux Brialou de l'heure présente, seront en réalité aussi serviles que les autres, et devront tous donner au pouvoir occulte qui les fera nommer, des gages de civisme. Tous francs-maçons, tous *du parti*, comme parle Paul Bert.

Peut-on espérer de sectaires quelconques, à la merci de leur ambition personnelle, ou d'un mot d'ordre parti des loges, peut-on espérer de ces futurs députés de sérieuses améliorations, de réels changements.

Il faut donc que tous les conservateurs, que tous les gens d'ordre, que tous les vrais amis de la France s'interrogent à la veille des élections, pour voter selon leur conscience.

Il faut voter d'abord; l'abstention devient criminelle de plus en plus. Il faut voter pour des candidats connus. Quelle aberration de donner à des Lyonnais par exemple, un député parisien. Il y a dix ans, la Guillotière choisissait pour la représenter Bonnet-Duverdier. Il faut nommer des députés, hommes connus pour leur probité, leur capacité, leur amour du pays et leur désintéressement. C'est chose difficile, sans doute; mais je ne désespère pas encore assez de mon pays pour craindre que sur trois millions de citoyens éligibles, il ne s'en trouve pas 500 qui soient dignes de leur mandat.

C'est dans cette intention que des Comités conservateurs ont été organisés en province, et dans notre région notamment. Ces Comités ont pour but de connaître les ressources de la contrée, tant en candidats qu'en électeurs.

La valeur réelle de chaque citoyen est cotée, pointée; dans des réunions préparatoires, les membres des Comités s'entendent sur le choix d'un candidat, et ultérieurement, les électeurs convoqués, ceux du parti conservateur, bien entendu, désignent par leur acclamation ou leur suffrage écrit le candidat qui leur paraît le plus digne, et ce nom est ensuite porté sur les listes électorales. Le moyen est simple, et de plus, il est honnête. La bonne foi de personne n'est surprise: chacun est libre de désigner son candidat, une fois que le programme général a été adopté.

(A suivre).

F. C.

La Franc-Maçonnerie

VOILA L'ENNEMI !

Il serait puéril de ne pas envisager la situation en face La Franc-Maçonnerie, victorieuse sur toute la ligne, nous tient chaque jour plus étroitement bloqués.

Tous nos ouvrages avancés sont en son pouvoir, toutes les places encore debout sont imminées; les pierres en sont désagrégées, et si l'ennemi hésite à les jeter à bas, c'est qu'il a peur de compromettre le succès de cent ans de luttes par quelque mesure trop hâtive, par quelque écroulement trop subit, capable de tirer de léthargie ce qui reste de vie chrétienne dans la société.

La haine qui nous poursuit est perspicace; elle ne donne rien au hasard; tout s'écroulera à l'heure voulue. Heure sataniquement calculée, pour que la pierre qui tombe sème assez

d'épouvante pour amener la terreur, mais n'ouvre pas assez l'horizon pour éclairer l'avenir.

Force, habileté, argent, tactique... nos ennemis ont tout. Oui, tout, si l'impasse même où ils nous enferment ne donne pas enfin à nos âmes l'énergie vengeresse puisée dans le désespoir.

Ah! si nous vivions sous la loi ancienne, si nous pouvions demander œil pour œil, dent pour dent, et saisir la dernière lampe du sanctuaire pour allumer, au risque d'embraser le monde, l'incendie qui ferait reculer le monstre, fût-ce en nous brûlant avec lui!

Mais nous sommes les enfants de l'Evangile, et, devant les expulseurs de nos prêtres, devant les pirates qui nous volent les âmes de nos enfants, nous devons garder la grande parole:

« Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous persécutent. »

Mais que faire alors? Faut-il déposer les armes, ou bien croiser les bras dans un fatalisme mahométan?

Loin de nous une semblable idée; aidons-nous et Dieu lui-même viendra à notre secours. Prions pour leurs âmes, mais défendons nous.

Il faut que les catholiques se soutiennent entre eux comme les francs-maçons leur en donnent l'exemple.

Que chacun de nous s'engage à ne jamais déposer un vote sur un nom quelconque avant d'avoir acquis à l'avance la *certitude absolue* qu'il n'appartient à aucune société secrète et spécialement à aucun titre et aucun degré à la Franc-Maçonnerie.

Que chacun de nous s'engage à ne jamais confier son enfant à l'enseignement d'un maçon. Il est indispensable, urgent, que l'on éclaire les populations sur l'apostasie pratique.

En entrant dans la Franc-Maçonnerie qui est l'anti-Eglise, l'on apostasie pleinement.

Il faut dire et répéter au peuple que le péché contre le St-Esprit, celui-là seul qui ne se pardonne, ni dans ce monde, ni dans l'autre, c'est l'apostasie!

Il faut le dire aux femmes pour leurs maris; aux mères pour leurs enfants; aux filles pour leurs frères et pour leurs fiancés.

A l'époque de la première communion, ou quand l'évêque donne le sacrement de la confirmation, pourquoi ne pas ajouter à la formule du serment d'usage un engagement du genre de celui-ci.

« Je jure de ne jamais m'affilier à une société secrète et spécialement à la Franc-Maçonnerie, parce que j'apostasierais et perdrais mon âme en assujettissant ma volonté à des chefs inconnus. » NEMO.

Histoire populaire de Lyon

PAR M. AUGUSTE BLETON

Lyon est peu ou point connu même des Lyonnais. C'est une vérité tellement évidente qu'on ne dispensera, je l'espère, de tout effort pour le prouver. — Mais pourquoi? — Cela mérite un mot très court d'explication. Nos ancêtres et leurs descendants ont, à tort ou à raison, pensé qu'il fallait être maître chez soi, se gouverner librement et ne souffrir en aucune façon la volonté d'un autre, fût-il même roi de France. Aussi, alors que les princes de la maison de France arrondissaient le domaine royal, les Lyonnais, profitant de leur situation sur la frontière de l'Empire, opposaient l'un à l'autre leurs deux puissants voisins et gardaient, grâce à la jalousie des rois de France et des empereurs d'Allemagne, leur liberté. Mais en 1312, à la suite de démêlés avec l'archevêque qui lui refusait l'hommage, le roi de France Philippe le Bel envoya son fils Louis-le-Hutin avec une armée contre Lyon. Les bourgeois l'accueillirent en ami; l'archevêque Pierre de Savoie se rendit sans combat, et le Lyonnais fut définitivement réuni à la couronne.

Cela explique facilement pourquoi l'Histoire de France est muette sur la vie de Lyon avant 1312. Mais, même après cette date, son histoire intérieure est encore peu connue, car les Lyonnais ont traité avec le roi de France non comme sujets mais comme souverains, comme égaux. Lyon conserve ses libertés, le droit de s'imposer, de se garder, et reconnaît seulement la souveraineté du roi. Il y a donc, on le voit, nécessité d'étudier à part l'histoire de Lyon, qui a eu dans la monarchie française une existence indépendante mais active et féconde en résultats pour notre ville et pour notre pays.

De bonne heure on s'est mis à la tâche: Les Rubys, les Ménestrier, les Saint-Aubin, les Poulain de Lumina et plus récemment Clerjon et Montfalcon ont accumulé les travaux d'ensemble. Ces œuvres sont remarquables à plus d'un titre par la science et l'abondance des matériaux, mais leur prix, leur étendue

¹ Eu vente chez Palud, éditeur, rue de la Bourse, 4, et chez les principaux libraires. Prix: 2 fr. 25.

ue les rendent accessibles qu'aux savants. Il restait donc à écrire une histoire brève, lumineuse, sans étalage d'érudition, sans discussion archéologique; telle en un mot qu'elle peut être mise entre la main des enfants et les intéresser. M. Bleton a entrepris cette œuvre, et à notre avis y a pleinement réussi.

En effet l'auteur, comme il l'a si bien dit dans sa préface, a su recueillir et mettre en lumière « tout ce qui peut apprendre à connaître, dans « ses origines et dans son développement, l'histoire de la grande municipalité lyonnaise, « tout ce qui nous révèle l'esprit et la vie de « nos aïeux pendant dix-neuf siècles, tout ce « qui doit nous faire aimer notre vieille « cité. »

Heureusement inspiré par son amour pour Lyon, il a nettement vu et montré ce caractère « communaliste » qui est l'âme même de notre cité et qui semble un héritage de la vieille organisation romaine. C'est lui qui tant de fois a mis les armes dans les mains de nos ancêtres, soit contre les archevêques, soit encore une dernière fois contre la Convention. Le dialecte lyonnais avait même un mot particulier pour cette lutte, il l'appelait « *rebeynes* ». Ces rebeynes sont excessivement fréquentes et ont toujours, ou presque toujours, pour cause une atteinte aux franchises de la cité. De là vient que les Lyonnais n'ont jamais souffert patiemment avant Henri IV, une garnison du roi dans leur place, pas plus qu'ils n'ont souffert l'impôt. M. Bleton raconte à ce propos l'amusante histoire de la citadelle de Saint-Sébastien.

Pour brider les Lyonnais, le roi avait fait construire à la Croix-Rousse un château fort. Lorsque Henri III en 1583 vint à Lyon, le consulat le pria de faire démolir la citadelle. Sur son refus les Lyonnais résolurent de s'en emparer. Le 2 mai 1585, Mandelot attira dans « son hôtel le commandant, pour lui communiquer certaines dépêches de la Cour. Aussitôt « trois milices des compagnies bourgeoises se « glissèrent à l'intérieur de la citadelle, par « une porte que livra un sergent-major, et s'en « rendirent maître sans coup férir. Le roi se « montra d'abord très courroucé de l'affront « qui lui était fait, mais il était dans l'impos- « sibilité d'en demander raison. Aussi le con- « sulat ayant offert 40,000 livres pour obtenir « la permission de démolir la forteresse royale, « Henri III accepta. La citadelle fut si com- « plètement détruite que les historiens lyon- « nais n'ont jamais pu en déterminer l'emplacement exact. »

Mais l'auteur ne donne pas seulement son attention aux événements politiques, il a pour chaque époque quelques pages vivantes et précises consacrées à l'étude des monuments, des habitations, des mœurs de l'état social, des institutions municipales et des fêtes, si belles jadis dans notre vieux et riche Lyon. Et toutes ces choses si diverses sont touchées d'un style clair, élégant, précis et sans ornement. M. Bleton laisse aux faits bien présentés le soin de retenir l'attention du lecteur. Cette honnêteté, si rare, a communiqué à la langue une sincérité et une transparence qui ne sont pas le moindre attrait de cette histoire de Lyon.

L'exécution typographique soignée et pleine de distinction ajoute encore à la joie de l'esprit le plaisir des yeux. Nous y avons reconnu le vieux art de nos typographes lyonnais. M. Pirat par cette édition ajoute un fleuron à leur couronne et se montre leur digne successeur. Aussi nous ne doutons pas qu'un jour l'histoire de l'imprimerie écrive son nom sur la liste où figurent ses nobles maîtres les Gryphe et les Jean de Tourne.

Mais, car y a toujours un *mais* au bout de la plume d'un critique, ne pourrait-on pas espérer à côté de cette édition de luxe, une modeste édition in-12 qui put servir aux écoliers? Il serait bon, nous le croyons du moins, de faire au milieu de tant de matières si diverses qui encombrant les programmes, une place, une petite place à l'histoire de Lyon, si intéressante par elle-même et pour la connaissance de l'Histoire de France.

JOSEPH VÉRY.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Séance du 1^{er} Juillet 1885

PRÉSIDENCE DE M. BLETON

M. Vingtrinier fait part à la Société de la mort de M. Alexis Rousset. M. Vettard est chargé de faire la notice nécrologique destinée à être insérée dans les Mémoires de la Société.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Rochambaud, président de la Société archéologique du Vendômois, invitant les membres de la Société littéraire de Lyon, au Congrès de Grenoble, qui aura lieu du 12 au 20 août 1885.

M. Beauverie lit un poème biblique, intitulé: *Chant de triomphe de Déborah*.

M. Vachez communique à ses collègues une étude sur les *Vases acoustiques*. Il montre

un de ces vases trouvés dans l'église de Nérond (Loire). Les architectes anciens plaçaient dans les voûtes des édifices, ou dans les endroits les plus aptes à la répercussion du son des vases de bronze ou en terre cuite, destinés à renforcer la voie des acteurs, des orateurs ou des chanteurs. Vitruve en cite plusieurs exemples remarquables. Au moyen âge, beaucoup d'églises ont de ces vases acoustiques, et depuis le XIII^e jusqu'au XVII^e siècle, on en rencontre en Russie, en Suède, en Danemark, en Suisse, sur les bords du Rhin et en France, dans les églises romanes surtout. Ces vases sont placés dans les voûtes, dans les corniches, et à l'angle des piliers.

M. Dissard fait observer qu'on a trouvé en 1843, dans les voûtes de l'église d'Ainay deux de ces vases, d'une forme plus allongée que celui de Nérond, dont l'orifice a 8 centimètres de diamètre et la partie large, 18 centimètres.

M. l'abbé Conil, sous ce titre: *Trois lettres du Pape Innocent IV relatives à l'histoire ecclésiastique de Lyon*, fait connaître à la société un ouvrage actuellement en publication à Paris, et dont l'auteur, M. Elie Berger, a déjà fait paraître le premier volume. Ce sont les registres d'Innocent IV, publiés ou analysés d'après les manuscrits originaux du Vatican et de la Bibliothèque nationale.

Innocent IV (1243-1254) séjourna à Lyon pendant 6 ans et quelques mois. Les lettres de ce Pape, extraites de ses registres et traduites par M. l'abbé Conil, sont adressées, la première à Aimeric, ancien archevêque de Lyon, retiré depuis 1244 dans l'abbaye de Grandlieu; la seconde, aux fidèles d'Angleterre, et la troisième aux archevêques, évêques, abbés et clercs d'Angleterre. Ces deux dernières ont trait à la construction de la cathédrale de Saint-Jean, et à la consécration du maître-autel, que le Pape Innocent IV doit faire de ses propres mains.

M. Vettard lit un sonnet adressé à M. Bleton, auteur de la *Petite histoire populaire de Lyon*.

Ordre du jour de la prochaine séance, MM. de Milloué, Vingtrinier, Raverat, l'abbé Conil.

MALADIES DES YEUX

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos lecteurs l'arrivée à Lyon du docteur Louis de MARHEK. Ce célèbre oculiste-docteur, qui habite la France depuis plusieurs années, s'est acquis une renommée bien justifiée dans le traitement de la *maladie des yeux* et toutes les maladies chroniques. Guérison radicale et prompt, sans opération, par un nouveau traitement, des maladies des yeux, même les plus anciennes et les plus rebelles: ophtalmies, amauroses, cataractes au début, blepharites, maladie de la cornée, de l'iris, de la rétine et de la choroïde.

M. le docteur de MARHEK est visible à l'hôtel du Havre et du Luxembourg, rue Gasparin, n° 6, depuis le 20 avril, de 9 heures à 11 heures du matin, et de 1 heure à 4 heures du soir jusqu'à fin septembre.

INSECTICIDE GALZY

Destruction Infaillible

Des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc.

Le kilog., 12 fr., 100 gr. par la poste 1 fr. 95
FABRIQUE: cours d'Herbouville, à Lyon

LAINES

A tricoter & au crochet

Pour œuvre de charité, le 1/2 kil. 4 »
Gris mélangé. 5 »
Mérinos et Saxe, écrus. 5 »
— toutes nuances. 6 »
Cachemire blanc et noir. 6 »
Anglaise irrétrécissable, écrue. 6 »
— couleurs. 7 »
Persan blanc, noir, couleur. 5 »
Mohair — — — — — 7 »

Pélerines et Fichus, Robes et Manteaux d'enfants

A. ROYANÉ, rue de la Préfecture, 1

AU
Sablier
GRANDE MAISON DE DEUIL
17, rue de la République
en face de la Banque de France
et 6, rue Bourbon, presque à l'angle de Bellecour
LYON

L'insuffisance du **Fer** dans le sang amenant l'appauvrissement de l'être humain et la faiblesse des organes, prédispose à toutes les maladies épidémiques, telles que la fièvre typhoïde. Ces terribles conséquences sont combattues par l'emploi du **Fer Bravais**.

Malaise général

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que nos députés ont été pris d'un malaise général au sortir de la Chambre. Je n'essayerai pas de qualifier le dit malaise, mais il paraît que cela se passait dans la partie la plus intime de l'estomac d'un chacun et... ailleurs. Inutile de dire que tous les malheureux réclament, à qui mieux mieux, les vacances si nécessaires à leurs besoins. Ils ne demandent qu'à vider les lieux.

On nous affirme que le ministère, importuné par tant de bruit, sentirait fortement la nécessité de céder à l'orage grondant. La Chambre ne va donc pas tarder à déposer son bilan, chacun de nos pères conscrits réclamant sur l'air des lampions : Des vacances ! Des vacances !

On s'est naturellement demandé d'où pouvait provenir le malaise en question et ce besoin général d'aller dehors. L'origine du mal a sauté à tous les yeux.

Dans une seule séance, il paraît que ces imprudents ont avalé, tout crus, six budgets ! six budgets ! Par Grévy ! n'y avait-il pas là de quoi foudroyer 25,000 hommes ! Qui de nous ignore en effet que rien au monde n'est plus lourd, plus monstrueusement indigeste, plus supercoquelicotieusement acide, salé, poivré, épicé et pantagruéliquement nauséabond, laxatif et morbifique qu'un budget républicain ! Eh bien, ils en ont ingurgité, d'un trait, en fermant les yeux, comme on fait pour un purgatif... six !

N'y a-t-il pas de quoi chanter de suite un *de profundis* sur leurs tombes anticipées ?

Qui de nous ne se fera un véritable plaisir de dire un *de profundis* sur les restes de la Chambre !

De profundis

P. S. — Un bruit court dans les couloirs que, pour prévenir dorénavant tout malaise de ce genre, on laisserait passer à l'avenir tous les budgets futurs, quels que soient d'ailleurs leur calibre et leur qualité, par où cela leur plairait, mais jamais plus par la Chambre.

On ferait un grand trou, (il est déjà tout fait) au milieu de Paris, où l'on déverserait (c'est cette opération qui est la plus difficile) tout ce qui peut servir à un budget ; puis les ministres se serviraient de pompes aspirantes et refoulantes, pour en tirer ce que bon leur semblerait, sans examen, au fur et à mesure, tant qu'il y aurait quelque chose. Après ça... A quoi bon toujours trembler pour l'avenir ?

AUGUSTIN RÉMY.

Concerts-Bellecour

La soirée que M. Luigini avait en la généreuse inspiration d'organiser au bénéfice des blessés du Tonkin, n'a pas eu malheureusement, par suite du mauvais temps, les résultats que l'on était en droit d'espérer. Néanmoins,

malgré l'orage qui semblait imminent dimanche à l'heure du concert, l'on a pu réaliser un bénéfice de près de 900 francs ; ce qui peut donner idée du chiffre considérable que l'on aurait certainement atteint, si le temps s'était montré favorable.

M. Luigini s'était pour cette circonstance assuré du concours des fanfares et trompettes de la garnison, qui ont crânement enlevé plusieurs brillants morceaux sous la direction de M. Dufaut, chef de fanfare au 4^e cuirassiers.

Point de nouveauté musicale à Bellecour cette semaine ; signalons pourtant la réapparition de la *Voix des Cloches*, une vieille connaissance que l'on retrouve chaque année avec plaisir.

M. Gay que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre cette année à Bellecour, s'est fait de nouveau applaudir dans une brillante fantaisie d'Arban sur *Il Crociato*.

M. Antonio Bedetti qui a exécuté avec son talent habituel un *boléro* de Doncla, est assez connu de tout le monde, pour que nous puissions nous dispenser d'en rééditer l'éloge.

Une indiscretion en terminant : la semaine prochaine nous promet une surprise musicale qui sera accueillie avec enthousiasme par tous les amateurs de bonne musique : l'ouverture de l'un des plus célèbres opéras de Wagner.

L. S.

VARIÉTÉS

Une page d'Histoire Lyonnaise sous la Révolution

Plus les ornements d'église en or ou argent mentionnés dans les précédents inventaires.

Tous ces objets furent remis par les citoyens Plagniard, curé, et Claude-François Enay, vicaire, entre les mains du citoyen Guinay, administrateur, qui en accusa réception le 14^e du second mois de l'an II de la République (4 novembre 1793).

Il s'agit ici de l'inventaire de tous les ornements de la sacristie et des objets servant au culte, inventaire dressé le 29 janvier 1792 par les fabriciens de la paroisse constitutionnelle de Saint-Augustin.

Ce premier inventaire fut contrôlé par un deuxième, en date du 2 novembre suivant, rédigé en vertu d'une décision de la municipalité de la Croix-Rousse. Cette vérification s'opéra par les soins des fabriciens susdits auxquels s'étaient joints les membres délégués par le corps municipal.

Au bas de ces divers actes, sont les signatures suivantes des personnes qui ont concouru aux opérations y spécifiées : MM. Burdel, maire ; Nesme, Fontanel, officiers municipaux, Lacour, Guinay, Bonnamour et Berthet. (Ces deux pièces intéressantes sont aujourd'hui consignées dans les archives paroissiales de Saint-Denis.)

A partir de ce moment, nous ne trouvons plus la moindre trace du curé Plagniard. Nous ignorons donc s'il revint à des sentiments plus chrétiens, et s'il se réconcilia avec l'Eglise. L'époque précise de sa mort nous est même inconnue, mais une note extraite des archives de la Confrérie de la Bonne Mort, et qui nous est obligeamment communiquée par M. Empereur, stipule que cette confrérie fit célébrer, en mai 1814, un service funèbre pour M. Charles Plagniard, révérend père Augustin. Il est donc probable que l'ex-curé est décédé peu avant cette date.

A la date où nous voici parvenus, tout culte avait cessé dans notre ville, livrée aux saturnales impies et obscènes, dignes conséquences de l'apothéose de Châlier, et aux sanglantes orgies des sectateurs de la déesse Raison.

La commune de la Croix-Rousse elle-même avait délaissé son nom par trop rétrograde pour adopter celui, plus éloquent, de *commune Châlier*.

Quant à l'église paroissiale, déserte et dévastée, elle servit désormais aux assemblées tumultueuses de la Société populaire du faubourg.

Ce triste et déplorable état de choses se prolongea, avec des alternatives diverses, jusqu'à la conclusion définitive du Concordat.

L'ancienne chapelle des Augustins qui était, nous l'avons vu, devenue le siège de la paroisse constitutionnelle, fut alors choisie à nouveau pour l'église paroissiale de la Croix-Rousse et redevint, une fois de plus, le centre religieux du faubourg. Elle reprit en même temps son ancien vocable de Saint-Denis, souvenir de pieuse gratitude pour le prélat qui avait présidé à sa fondation primitive.

Aux Religieux Augustins dispersés par la tourmente, et qu'on ne devait plus revoir, ont succédé les curés dévoués de la paroisse nouvelle.

Et maintenant encore, acceptant dignement l'antique héritage, un clergé plein de zèle et d'ardeur continue sans faiblesse et sans défaillance, l'exercice sacré du ministère des âmes sur cette populeuse colline qu'édifièrent, pendant plus d'un siècle et demi, les salutaires exemples des moines du couvent.

ANTOINE-FRANÇOIS.

FIN

Place Saint-Nizier, rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

MAISON

MOUTH

ACTUELLEMENT MISE EN VENTE DE VÉRITABLES OCCASIONS A NOS RAYONS DE Costumes, Confections, Jupons, Matinées, Lainages, Fantaisies, Indiennes, Percalés, Zéphirs, Toile de Vichy, Tapis, Draps, Toiles, Blancs Rideaux, Châles, Soieries, Ombrelles, Éventails etc.

AFFAIRE EXTRAORDINAIRE

Solde de 300 pièces, fantaisies diverses, à 0,75. Corbeilles de Mariage

MARCHES

Le mouvement de baisse qui semblait vouloir s'emparer de nos marchés semble à peu près enrayé. Il est vrai que cet enrayement est dû aux orages que nous venons de subir. Les dégâts causés sont en effet très importants, et dans nombre de localités on peut dire qu'il ne reste rien. La tempête du 28 juin a eu cela d'effrayant que son parcours a été considérable, de Paris à Montpellier, et que son intensité a été la même sur toute sa ligne de parcours. On ne compte plus les accidents soit de personnes, soit d'immeubles qu'elle a causés, et sa date pourra être inscrite à la suite des orages remarquables dont on garde le souvenir. Nos marchés ont donc vu arrêter la baisse qui arrivait peu à peu, mais pour voir quelque peu de hausse, nous croyons qu'il faut attendre soit les farines, soit les grains nouveaux. Partout en effet où l'orage n'a pas promené ses fureurs, les récoltes semblent devoir être très belles, à part peut-être certains blés en terrains légers, dont le grain aurait été surpris par la chaleur.

GRAINS

Blés du Dauphiné. 22 » à 22 25
— Lyonnais. 21 50 22 »
Les 100 kilog. rendus à Lyon.
Blés de Bresse. 22 » à 22 50
Blés du Bourbonnais. 23 » à 23 50
— Nivernais. 22 75 à 23 »
— Bourgogne. 23 » à »

Voici quelques prix des marchés de province : Grenoble, 23,50 les 125 k.; Chambéry, 23,50; Beaune, 22,25; Dijon, 22,75; Chaumont, 22; Châteauroix, 22,75; Joigny, 23; Nevers, 22,75. Montbrison 22; Villefranche 22,50.

Farines. — Toujours, pas d'affaires.
Farine de commerce 1^{re}. . . les 125 k. 42 50 à 44 »
— — — — — 35 50 à 36 »
— de boulangerie 1^{re}. . . — 44 50 à 46 »
— — — — — 39 » à 40 50

Sons. — Prix mieux tenus, mais acheteurs nuls. Sons, 11,25 à 11,50; sons ordinaires, 10,75 à 11, recoupes, 10,50 à 10,75; fleurages blancs, 12 à 13,50; fleurages bis, 12,50 à 12,75.

Avoinnes. — Pas d'affaires, mais les prix se soutiennent nominalement.

Dauphiné. 18 75 à 19 50
Bresse. 19 » à 19 »
Bourbonnais. 19 75 à 20 50
Bourgogne. 19 » à 19 50

Sarrasins peu d'offres et tendance faible comme suit : Bretagne. 21,50 à 22,25
Pays. 19 » à »

FOURAGES

Foins et luzernes fermes, pailles faibles.
Foin de pays. les 125 k. 10 » à 11 »
— de Bourgogne. 12 50 à 13 »
Paille de froment. 7 25 à 6 50
— de seigle. 6 75 à 7 »
— d'avoine. 6 75 à »
Luzerne vieille. 9 » à 8 50
Regains. 7 50 à »
Luzerne nouvelle. 8 25 à 8 50

BESTIAUX

Bœufs. — Vente mauvaise et renvoi d'un certain nombre de têtes, prix moyen 0,50 à 0,58 la livre, poids vifs. Charollais 65 à 75; Bressans 65 à 75; Italien 70 à 75; Dauphinois 63 à 73; Bourbonnais 70 à 75.

Il y avait 346 veaux qui se sont vendus de 50 à 55 centimes la livre, poids vif.

Jeudi 2 juillet, 5.464 moutons ; approvisionnement trop fort, vente faible, le cours a été de 65 à 90 cent. la livre, poids mort.

Lundi 29 juin, 622 porcs ont été amenés, vente mauvaise, les prix sont en moyenne de 50 à 58 la livre, poids vif.

Charollais 48 à 57; Midi 48 à 54; Bressans 48 à 55; Bourbonnais 48 à 51.

Les acheteurs en présence des chaleurs se soucient peu de gros approvisionnements.

THUR. LEP.

Le Propriétaire-Gérant : R. DUVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PRITAT AIN 3, RUE CENTRE, 1.

VARIÉTÉS

TRENTÉ JOURS
A la Campagne

PAR

CASABIANCA

Un beau volume in-12 de VII-468 pages. — Prix : 3 francs et par la Poste, 3 fr. 50

Voilà un livre propre à intéresser les amateurs de la nature. Au moment aussi où des milliers de personnes se disposent à partir pour la campagne pour y passer la belle saison, ce livre vient leur dire : « Emportez moi avec vous ; je serai pour vous, non seulement un guide, mais un ami, un révélateur, un apôtre. Je vous montrerai la Nature sous des dehors encore plus séduisants que ceux que vous lui connaissez. La Terre et les Montagnes, la Mer et les Fleurs, les Arbres et les Fleuves, les Forêts et les Mines, les Torrents et les Abîmes, la Solitude et le Silence, les Voix de la Nature et les Chemins non frayés, les Animaux et l'Air, les Sources minérales et les Ruines, les Travailliers des champs et le beau Temps, les mauvais Temps et les Promenades, la Pêche et les Croix des champs, la Matinée et le Repos, les Chemins de fer et la Guerre dans la Nature, la Nuit et les Astres, tout cela se présentera avec un charme nouveau, une éloquence attendue. »

L'auteur a eu l'heureuse pensée de finir chacun de ces Trente Jours par un trait de circonstance qui fixe, d'une manière charmante, dans l'esprit, le sujet de chaque jour. (S'adresser à l'éditeur Victor PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.)

Enregistré à Lyon,

1885.

Pour légalisation de la signature du Propriétaire-Gérant,
Pour le Maire de la ville de Lyon, l'Adjoint délégué,

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau : rue Déclée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure
Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

ON DEMANDE

Une apprentie pour un travail facile, retribué de suite chez Mme Dufour, 8, rue Des rées.

De jeunes apprenties fleuristes, 12, rue de la Barre, s'adresser au magasin de modes au troisième. Bonnes conditions.

DEMANDE DE PLACES

Un jeune homme de 19 ans, exempt du service militaire, actif, intelligent, bon caractère, appartenant à une honnête famille, demande une place quelconque dans le commerce.

Un jeune homme de 25 ans ayant habité l'Allemagne, au courant des affaires, connaissant à fond articles fournitures pour modes, désirerait trouver emploi quelconque dans maison de commerce ou de commission.

Une personne de 44 ans, connaissant bien le service demande place dans une cure de ville ou poste de confiance dans une famille, références de premier ordre.

Un ex-sous-officier récemment libéré du service, ayant déjà été placé dans maison de soieries demande emploi quelconque dans maison de commerce. Bonnes références.

Un homme de 32 ans, marié, au courant du service des maisons d'épicerie, demande une place dans cette partie comme homme de peine.

Un homme de 38 ans, poelier-ferblantier, père de famille, ayant de bonnes références, demande une place dans une usine ou maison où il pourrait travailler de son état ; prendrait n'importe quel travail.

Un ex-employé du chemin de fer retraité, homme de toute confiance, désirerait trouver un emploi quelconque soit garçon de bureau, de recettes, ou une surveillance quelconque.

Un jeune homme de 23 ans, exempt du service militaire, connaissant l'article fleurs et plumes, demande emploi dans cette partie ou pour les écritures.

Un homme sérieux, célibataire, connaissant le service des maisons bourgeoises et pouvant soigner personnes malades ou infirmes demande emploi quelconque.

Un ménage pouvant fournir de très bonnes références, le mari ayant une profession sédentaire, demande une loge bien claire.

Un jeune homme de 15 ans, demande une place d'apprenti menuisier chez un patron catholique.

Plusieurs dames et demoiselles demandent des places dans le commerce, soit comme dames de comptoir, demoiselles de magasin ou comme vendeuses.

Des sujets de tous âges, de toutes catégories mariés ou célibataires demandent des emplois dans le commerce ou dans maisons bourgeoises.

CHAPELLERIE

Maison RIVIER Sœurs

43, rue Centrale et rue Hôtel-de-Ville, 80

GRANDE EXPOSITION

DE TOUTES LES

Nouveautés de la Saison

En Chapeaux de paille anglaise MANILLE, PANAMA, etc., depuis 1 fr. 75 jusqu'aux plus riches

20.000 CHAPEAUX DE JARDIN, DEPUIS 20 c.

HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

1 vol. in-8, de VIII-516 pages

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » — PIR IX.

Se trouve dans nos Bureaux

LA LECTURE LYONNAISE

JOURNAL ILLUSTRÉ

Paraissant le Samedi

DIRECTION ET RÉDACTION :
Avenue de l'Archevêché, 7

UN AN. . . 6 FR.

UN NUMÉRO 10 CENTIMES.

PETIT PORTE-FEUILLE LYONNAIS

Recueil & Fragments divers

CONCERNANT L'HISTOIRE DE LYON

PAR

D. MEYNIS

Commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre

Prix : 1 fr. 25. En vente dans nos Bureaux